DIX-NEUF

LA LETTRE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES DU 19E ARRONDISSEMENT DE PARIS MARS 2013

L'édito ...qui donne le ton !

L'espoir suscité par le rejet de la droite en mai 2012 dans notre pays semble avoir laissé place à un sentiment de déception et d'incompréhension.

Le « tous ensemble » qui avait condamné le sarkozysme et son projet scélérat de société en faveur des plus riches et de la spéculation boursière basé sur les discriminations et sur la casse de notre système social, risque petit à petit de perdre de sa force et de sa pertinence.

Les choix économiques du gouvernement n'étant pas en rupture avec les politiques européennes d'austérité basées sur des restrictions budgétaires, toute reprise économique reste improbable. Seule certitude : la précarisation généralisée pour toutes les forces vives de notre pays.

Nous – élus communistes et du Front de gauche - refusons cette résignation politique, et à l'Assemblée nationale et au Sénat, tout comme dans nos quartiers, nous seront les porte-parole de celles et ceux qui aspirent à une société différente.

Lors de la dernière Assemblée citoyenne du XIXe, c'est la campagne « contre l'austérité » que nous avons lancée localement. C'est dans ce nouvel espace politique que nous avons décidé de participer à la manifestation du 5 mars dernier contre l'Accord National Interprofessionel (ANI) du 11 janvier cosigné par le MEDEF et trois syndicats (CFDT - CFTC- CFE CGC) qui ne représentent que 38% des salariés de notre pays. Nos députés s'opposeront à la retranscription intégrale de cet accord minoritaire, qui précarise encore plus les salariés.

Notre participation aux luttes locales - comme celle des locataires de la rue Pradier contre la spéculation immobilière ou celle des travailleurs (comédiens ou non) du théâtre Paris Villette pour un projet culturel de proximité - doit stimuler le travail parlementaire, notamment par le biais des ateliers législatifs que nous souhaitons mettre en place.

C'est le sens que nous donnons à notre engagement ; c'est ainsi que nous contribuerons à la réussite de la gauche.

Le Billet On a pas fini d'en parler !

Chloé Barbier / conseillère d'arrondissement

Une refondation de l'école oui…
Mais pour quelle école ?

L'échec de l'école à faire réussir tous les enfants pose la question de sa refondation. Mais toute refondation de l'école porte un projet de société et nécessite de répondre à plusieurs questions fondamentales :

Celle de sa finalité : doit-elle former des citoyens émancipés ou sélectionner les futurs travailleurs en fonction des intérêts économiques du moment ?

Celle de ses moyens pour remplir sa mission dans un contexte de difficultés sociales accrues.

Face à cet enjeu l'action du gouvernement pose problème tant sur la forme que sur le fond. Refonder l'école nécessite une très large concertation et du temps. La communauté scolaire a de nombreuses propositions à faire et une conscience aigue des priorités. **La volonté du gouvernement d'éviter les vrais débats en mettant en avant le décret sur les rythmes scolaires, question non centrale et non urgente, a suscité une colère à la hauteur des enjeux.**

Et ce, d'autant que le projet de loi de « refondation de l'école », même s'il contient quelques avancées, manque d'ambition pour favoriser la réussite de tous. Il ne rompt pas avec les logiques des gouvernements précédents (maintien du « socle commun » de connaissances, rétablissement incertain des réseaux d'aide (RASED), pas de baisse du nombre d'élèves par classe, pas de révision du contenu des programmes,…) Et alors que le service public national est la garantie de l'égalité de tous, le gouvernement envisage dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation de nouveaux transferts de compétences.

Ainsi, le décret de la semaine sur 4 journées et demie, envisage de confier aux collectivités territoriales un temps quotidien de ¾ d'heure consacrés à des activités périscolaires. Ce sera un facteur d'accroissement des inégalités : toutes les communes ne disposent pas des mêmes moyens et le dispositif de péréquation financière est temporaire et insuffisant. L'abrogation de ce décret serait une première étape pour relancer un large débat citoyen sur l'école.

> … REFONDER L'ECOLE NECESSITE UNE TRES LARGE CONCERTATION ET DU TEMPS. …

Quelques principes nous paraissent incontournables pour refonder l'école au service de tous :

Former des citoyen(ne)s émancipé(e)s disposant d'un ensemble de connaissances, de méthodes pouvant leur permettre de faire des choix, de décider collectivement que ce soit dans la cité ou sur leur lieu de travail.

Adapter les modes de transmission des savoirs aux enfants et identifier leurs difficultés le plus en amont possible pour les surmonter.

Une formation initiale et continue des enseignants en lien avec la recherche universitaire et pédagogique.

Un service public national de l'éducation et une répartition équitable des moyens entre les établissements.

Tous ensembles imposons l'indispensable débat pour une école de la réussite de tous les enfants !

L'agenda

Avant/après

9/avril/ 19h00
Débat : Pour un véritable droit au logement pour tous
Section du PCF 19e/48 rue Curial / Avec Ian Brossat, Président du groupe communiste et du Front de gauche à la Mairie de Paris, auteur de « Paris n'est pas à vendre » et Sébastien Jolis, chercheur en histoire sur les politiques du logement.

Le 5 mars, Sergio Tinti, adjoint au Maire du 19e chargé des sports participait à la manifestation contre l'ANI qui va dynamiter le code du travail.

Le 17 mars, Manifestation « Femmes en sport ». Gymnase Hautpoul 19e en présence de Jean Vuillermoz, Adjoint au Maire de Paris en charge du sport

Les brèves

Pas d'comptoir !

Oui au droit de vote des étrangers !
Cinq millions de résidents vivent, travaillent et payent leurs impôts en France. Ils attendent depuis trente ans qu'on leur accorde ce droit légitime : avoir un droit de regard sur la vie de la commune et la façon dont leurs impôts sont utilisés. Pour le droit de vote des résidents étrangers lors des élections municipales de 2014, signez la pétition : www.droitdevote2014.org

L'alternative à l'austérité c'est possible !
Les politiques austéritaires ont brillé par leur échec partout en Europe. Nous ne voulons pas de ces solutions de rigueur pour sortir notre pays de la crise. Le Front de gauche a initié une campagne nationale développant des mesures alternatives pour mettre l'humain d'abord.
Plus d'infos : www.placeaupeuple.fr

L'article de fond

Le sujet qui fâche !

Logement : fin de la trêve hivernale !

Au regard des conditions météorologiques, le gouvernement a décidé le report de quinze jours de la trêve hivernale. Décision humaine, a minima nécessaire au regard du climat, mais pour autant, ces pratiques sont-elles plus acceptables quelques jours après ?

Est-il plus acceptable de transgresser le droit international, avec un délai de quinze jours ?

C'est l'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'assemblée générale de l'ONU : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... »

Aujourd'hui dans notre pays se loger, se soigner, se nourrir, se chauffer, s'éclairer, se déplacer, sont des besoins fondamentaux, des conditions essentielles pour le développement de la personne et sont aussi un luxe dont l'accessibilité est de plus en plus remise en cause pour un grand nombre de nos concitoyens, malgré les timides efforts du gouvernement actuel.

Parce qu'ils subissent de plein fouet les conséquences de la crise, est ajouté la double peine qu'est l'expulsion et se trouve, en plus, privés de la garantie de ce droit fondamental, constitutionnellement reconnu, que celui d'avoir un toit pour dormir, s'épanouir, rebondir.

Le logement constitue, aujourd'hui, le premier facteur d'exclusion à Paris. Notre ville a longtemps été une capitale populaire, accueillante, et riche de sa diversité. La spéculation immobilière n'a eu de cesse de faire partir les plus modestes toujours plus loin des centres, pour accéder à un logement, et faire de notre ville un Ghetto de riches. L'explosion du nombre de demandeurs de logements, en est une preuve passé de moins de 83 000 en 1996 à plus de 126 000 en 2011. c'est lié directement à la flambée des prix dans le parc privé, qui n'ont plus aucun rapport avec les revenus moyens, et constituent une dramatique entrave au droit fondamental au logement, reconnu par la loi.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises au sein du conseil de Paris pour proposer des mesures immédiates contre la spéculation et afin de promouvoir le droit au logement pour tous et répondre aux 126 000 demandeurs de logements sociaux en attente.

Il est temps que soit engagé une réelle politique sociale du logement. Cela commence par mettre un terme à la loi Boutin, à la marchandisation des HLM et aux niches fiscales dont bénéficient les promoteurs privés. Ce sont près de 12 milliard d'euros qui pourraient ainsi, être investie dans la construction de logement sociaux. En premier lieu nous demandons au gouvernement de déclarer un moratoire sur les expulsions locatives pour l'année 2013, c'est une exigence morale et politique pour le respect des droits humains, pour la dignité de la personne. Ce serait le signe qu'enfin soit mis l'Humain d'abord.

Ce serait faire le choix de la justice sociale, d'une ville dynamique et solidaire, d'une ville pour tous, pour laquelle nous agissons résolument au quotidien.

PCF Parti communiste français / FRONT DE GAUCHE
Parti communiste français / section du 19e arrondissement de Paris / **48, rue Curial 75019 Paris** / Tél. : **01 42 09 64 18** / E-mail : **pcf19eme@orange.fr** / Web : **paris19.pcf.fr** / Facebook : **pcf paris dix neuf**